

Entreprises et organismes communautaires de 2 à 500 employés ! Profitez des avantages suivants de ce plan unique au Canada ! Faites comme plus de 2 200 entreprises au Québec et plus de 35 000 organisations au Canada et profitez du plus gros regroupement d'assurance collective au Canada. Et plus de 20 membres de la Chambre de Commerce Bellechasse-Etchemins.

Si vous avez l'intention de souscrire à des garanties collectives pour votre entreprise ou désirez remplacer votre régime actuel, voici dix bonnes raisons de choisir le

Régime d'assurance collective des Chambres de commerce !

1. **Diminuer les frais administratifs** globaux de votre contrat d'assurance collective d'environ **50 %**.
2. **Augmenter le salaire** de vos employés tout en **augmentant les bénéfices** de votre organisation.
3. **Améliorer votre capacité de rétention et d'attraction d'employés clés** en offrant un régime flexible d'assurance collective.
4. **Votre dossier reste avec une expérience indépendante des autres PME** assurées vous ne pouvez pas financer d'autres organisations.
5. Nul besoin d'aller au marché ni d'avertir votre conseiller ou assureur en place pour **obtenir une soumission de notre part sans frais et sans obligation de votre part**.
6. **Remboursement rapide et précis**. La plupart des demandes de règlement en assurance maladie et en assurance dentaire sont traitées en moins de 48 heures. Vous pouvez également opter pour une carte de remboursement pour les médicaments, pour un paiement par voie électronique des demandes de règlement dentaire et même faire déposer les remboursements directement dans les comptes bancaires de vos employés. **Le régime indemnise plus de 2 700 000 demandes de règlement par année à ses membres.**
7. **Adaptez vos garanties d'assurance selon les besoins de vos employés.**



Assurance collective des chambres de commerce

8. Par les membres et pour les membres. Le régime d'assurance est monté sur la base d'un OBNL pour servir les membres. **Donc aucun profit à l'assureur n'est requis et tous les excédents servent aux membres assurés depuis 1970.** Énorme **stabilité des taux** étant donné les 156 000 assurés du plan.

9. **Plan de santé inclus pour vos employés.** Car plus vos employés sont en santé moins vos coûts relatifs à la main d'œuvre seront élevés (absentéisme, présentéisme, cnesst, assurance collective, remplacement temporaire de poste, coût de la gestion administrative des absences, roulement de personnel, etc.).

Pour en savoir plus : www.lecollectifdeschambres.ca

Demander une rencontre de 20 minutes sans obligations de votre part pour bien comprendre pourquoi le Régime des Chambres de commerce est très avantageux !

Renseignez-vous auprès de votre conseiller en assurance collective.

Nicolas Côté

Conseiller agréé en avantages sociaux et
conseiller en assurance et rentes collectives

Téléphone : 418 878-3752

Courriel : ncote@innovmedic.ca